

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la Commune de CHÂTEAU-SALINS,

- **VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- **VU** la loi n° 82-622 du 06 juillet complétant et modifiant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982,
- **VU** le code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-25 à 28,
- **VU** l'instruction interministérielle du 7 juin 1977 sur la signalisation routière, livre 1, 4^{ème} partie «signalisation et prescriptions»,
- **CONSIDÉRANT** le nouveau plan de circulation du carrefour des rues Général Bernard et de la Tuilerie ;

ARRÊTE

Article 1.- Les véhicules empruntant la rue de la Tuilerie en direction de la rue du Général Bernard marqueront un **STOP** à l'intersection avec la rue du Général Bernard qu'ils emprunteront **OBLIGATOIREMENT** en tournant à droite, avec **INTERDICTION DE TOURNER A GAUCHE** et implantation de panneaux **SENS INTERDIT** vers la gauche.

Article 2.- L'entrée dans la rue de la Tuilerie pour les véhicules venant de la rue du Général Bernard, sera maintenue avec autorisation de tourner à droite.

Article 3.- Les présentes mesures ont un effet immédiat et illimité dans le temps.

Article 4.- Les panneaux seront mis, en place par les services techniques municipaux, pour signaler ces différentes mesures.

Article 5.- Le présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur l'Ingénieur Conseil Général – UTR Dieuze – 83 rue Lapointe – 57260 Dieuze,
- Monsieur le Commandant de la Brigade Territoriale de Gendarmerie – 57170 Château-Salins,
- Monsieur le Commandant de la B.M.O – 57170 Château-Salins,
- Monsieur le Commandant du Centre d'Intervention secteur 1 – 57170 Château-Salins,
- Laboratoire d'analyses médicales « Anciennes Salines » - rue du Général Bernard – 57170 Château-Salins,
- Monsieur Hubert PEROT – Brigadier Chef Principal de Police Municipale
- Monsieur Lionel PAYGNARD – Responsable des Services Techniques,
- Presse
- Affichage,
- Registre,
- Archives.

Château-Salins, le 25 octobre 2012
Le Maire,